

# AVIS DE CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE ANNUELLE DU PARTI LIBÉRAL DE L'ONTARIO 3-5 mars 2023

Conformément à l'article 8 de la constitution du Parti libéral de l'Ontario (PLO), un **AVIS** est par la présente donné de l'assemblée annuelle du Parti libéral de l'Ontario pour élire ses officiers et mener les affaires annuelles du PLO

# DATE ET HEURE: Du vendredi 3 mars 2023, 17 h, au dimanche 5 mars 2023, 14 h

### LIEU:

## Centre des congrès de Hamilton 1 Summers Ln, Hamilton

L'ordre du jour détaillé de l'assemblée annuelle sera publié sur le site Web du PLO et distribué aux participants inscrits à l'approche de la date de l'assemblée annuelle.

# Frais d'inscription

Les frais d'inscription anticipée sont les suivants, si les paiements sont reçus par le PLO au plus tard le vendredi 27 janvier 2023:

Délégués réguliers/suppléants	250,00\$
Ainés (65 ans ou plus au 3 mars 2023) délégués/suppléants	165,00\$
Jeunes (25 ans ou moins au 3 mars 2023) délégués/suppléants	75,00\$
Délégués/suppléants des Clubs des jeunes étudiants libéraux de l'Ontario	75,00\$
Observateurs	1000,00\$

Après le vendredi 27 janvier 2023, les frais d'inscription sont les suivants (il n'y aura aucune exception à cette date limite):

Délégués réguliers/suppléants	375,00\$
Ainés (65 ans ou plus au 3 mars 2023) délégués/suppléants	250,00\$
Jeunes (25 ans ou moins au 3 mars 2023) délégués/suppléants	125,00\$
Délégués/suppléants des Clubs des jeunes étudiants libéraux de l'Ontario	125,00\$
Observateurs	1000,00\$

## Participation à l'assemblée annuelle en tant que délégués votants

Conformément à l'article 8.24 de la constitution du PLO, tout membre du PLO qui a payé les frais d'inscription à l'assemblée a le droit d'assister à l'assemblée annuelle.

Ceux qui souhaitent assister à l'assemblée annuelle en tant que délégués votants pour leur association de circonscription. Club des jeunes étudiants libéraux de l'Ontario ou Club des femmes libérales, doivent donner leur avis d'intention de se présenter comme délégué en s'inscrivant à https://ontarioliberal.ca/fr/inscription-a-laga-du-plo-2023/ au plus tard le vendredi 20 janvier 2023.

Pour être admissible à déposer un avis d'intention, une personne doit être un membre actuel de l'association/du club au moment de l'inscription.

#### **INSCRIVEZ-VOUS**

#### Élection des officiers

Conformément à l'article 8.17 de la constitution du PLO, toute personne qui désire se porter candidate à l'élection d'un dirigeant doit, au plus tard le vendredi 10 février 2023, en aviser par écrit la directrice exécutive du PLO. L'avis doit comprendre:

- 1. le nom, l'adresse résidentielle, l'adresse courriel et le numéro de téléphone de la personne ;
- 2. toute autre adresse de la personne cherchant à être désignée à lesquelles il/elle préfère que les avis et les communications soient postés ou livrés ;
- 3. le numéro de téléphone auquel la personne cherchant à être nommée ou son agent peut être joint pendant les heures ouvrables ordinaires ;
- 4. le poste pour leguel cette personne cherche à être nommée ;
- 5. la ou les circonscriptions dans lesquelles il/elle est membre du Parti libéral de l'Ontario ;

### Proposition de modification de la constitution du PLO

Conformément à l'article 16.4 de la constitution du PLO, tout membre qui désire proposer un amendement doit soumettre l'amendement proposé par écrit au secrétaire du PLO au plus tard le mercredi 1er février 2023, en envoyant un courriel à returningofficer@ontarioliberal.ca. Les propositions d'amendement envoyées avant minuit à cette date seront considérées comme ayant été reçues à temps par le secrétaire.

Sarah Magee, Secrétaire

Parti libéral de l'Ontario